



Compte rendu de la réunion du Comité Départemental de Badminton 89

Jeudi 8 juin 2017, 19h30 à AILLANT-SUR-THOLON.

Présents: Jean-Marc CÊTRE, Maxime BUTTURI, Samuel DESCHAMPS, Jean-Michel PIERRELEE, Emilie FAURE, Stéphanie FISHER, Eddy PINEL, Eric KRÄHENBÜHL, Pascal LEFEBVRE, Bruno POTHIER.

Absent excusé: Myriam BOURCIER.

Ordre du jour:

- 1) Compte rendu du dernier CA.
- 2) AG Ligue
- 3) Dossiers en cours (formation MODEF et arbitrage).
- 4) Calendrier de l'Yonne.
- 5) CR de la réunion des présidents de comité (12 mai 2017).
- 6) CR de la rencontre avec la DDJS.
- 7) Projet de recrutement sur le comité en coordination avec les besoins des clubs.
- 8) Date de l'AG.
- 9) Elaboration des lignes budgétaires pour la saison prochaine.

1) Compte rendu du dernier CA.

Le compte rendu du CA du 21 février 2017 est approuvé.

2) AG Ligue

3 membres du comité (Emilie FAURE, Maxime BUTTURI et Jean-Marc CETRE) représenteront le comité à la réunion de la Ligue le vendredi 9 juin à Beaune. En l'absence d'autres administrateurs, le CA confirme son accord pour que le comité soit représenté par la présidente et le vice président du club de Joigny.

3) Dossiers en cours (formations MODEF et arbitrage).

La formation arbitrage initialement programmée le 29 et 30 avril, a été annulée faute de disponibilité d'un formateur fédéral. Elle aura lieu lors du Tournoi de SENS (date à définir, probablement deuxième quinzaine de novembre).

JMC a demandé, avant la réforme, le passage au niveau régional de 3 arbitres: J. CHOIN, Y. CORVELLEC, E. LUCANTONIO.



Il a transmis la demande de validation de François DELIGAND, arbitre UNSS, au niveau fédéral. Cet arbitre a été validé par messieurs E Braud et Yan Corvellec dans le cadre du tournoi de Joigny.

Le renouvellement de la tenue d'arbitre de Samuel DESCHAMPS est en cours...

Jean Marc Cetre informe qu'il a confié la commission départementale d'arbitrage à Monsieur Yan Corvellec et solliciter l'intervention de ce dernier dans le cadre de la commission régional d'arbitrage.

Emmanuel BRAULT, quittant ses fonctions à la Ligue, il sollicitera ce dernier pour intégrer le comité de l'Yonne. Ce dernier a accepté le principe mais a solliciter un certain temps de repos, après son fort investissement dans la ligue.

La formation MODEF, à Avallon s'est très bien passée. Un candidat n'a pas pu finir la formation pour raison personnelle, il pourra terminer sa formation lors d'une prochaine session.

Objectif du comité : une formation MODEF et une formation arbitrage (8 candidats) par an. A ces formations, nous ajouterons une formation administrative (poona) pour les dirigeants de club.

Campagne de labellisation: Yan CORVELLEC a validé les clubs de SENS et NOYERS et apporte son concours pour les clubs de Joigny et Auxerre.

A l'issue de cette campagne JMC fera un courrier aux mairies des clubs labellisés pour sensibiliser à ce travail en direction des jeunes licenciés et essayer d'accroître leur subvention.

4) Calendrier de l'Yonne.

Présentation du calendrier élaboré par Yan CORVELLEC. Les clubs organisateurs doivent envoyer directement leurs dates à Yan. Maxime BUTTURI lui enverra également les dates des interclubs.

Les dates des interclubs pour la saison 2017-2018 sont fixées:

26 novembre 2017

7 janvier 2018

25 février 2018

8 avril 2018

Peu d'équipes en D1 la saison prochaine: possibilité de faire jouer les rencontres en aller/retour.

Les ICD peuvent se dérouler en même temps que les ICR.

A rajouter dans les règlements des interclubs: pas de joueur classé R, en D2.

Eddy PINEL émet la proposition suivante: pourquoi ne pas imposer des exigences aux équipes interclubs (arbitrage...) afin de préparer les clubs qui rejoignent la régionale.

Faut-il maintenir un JA pour les interclubs de D1 ?

Peut-on prévoir un arrêt repas aux interclubs?



Questions à voter lors de l'assemblée générale.

Les clubs ont reçu une information sur les plateaux PROMOBAD et MINI BAD. Le but de ces plateaux est de développer le badminton. Les contraintes d'organisation sont moindres. Les non licenciés peuvent participer au promobad . Pas besoin de JA. Cela peut être une bonne idée pour amener de nouveaux joueurs à la compétition.

Eddy PINEL soulève tout de même le phénomène contraire, que son club a connu: beaucoup de licenciés sont partis pour un club non affilié suite à ce type d'échange (licence moins cher, plus de créneaux...)

5) CR de la réunion des présidents de comité (12 mai 2017).

Le Dialogue de Gestion avance. Alors qu'il n'existait aucun document, à l'heure actuelle une base de travail a été faite par Lionel BOURDONNET. Des systèmes de notation ont été mis en place pour juger des actions menées par les comités. Ce document est évolutif.

Il peut servir d'outil de pilotage pour le CDBad 89, pour finaliser les objectifs et redynamiser son activité.

Les variantes géopolitiques ne sont pas prises en considération (ex: nombre de clubs par rapport à la population...). Il est certes difficile de les intégrer, une réflexion est en cours par JMC, pour proposition à la ligue .

Ce document est à compléter pour le 12 juin 2017.

Le Dialogue de Gestion représente 8000€ pour 7 comités, dont 1000€ au prorata des licenciés (soit environ 100 € pour l'Yonne et 7000 € pour les objectifs d'animation, de formation et autres).

JMC a remercié L. BOURDONNET du travail effectué et note un réel effort pour faire avancer ce Dialogue de Gestion. Aux comités de le faire vivre et évoluer.

Lors de la réunion des présidents de comité, il a été décidé que les présidents de comité seraient membres de droit du CA de la ligue (sans droit de vote) pour mieux participer à la politique de la ligue et la faire vivre au sein des comités et réciproquement le président de la Ligue (ou son représentant) pourront participer aux conseils d'administration des comités. JMC est optimiste sur le travail engagé.

6) CR de la rencontre avec la DDJS.

JMC a rencontré Corinne PINTENO, qui lui a réservé un très bon accueil et était contente de voir une personne impliquée dans le badminton.

JMC lui enverra un dossier complet sur le comité 89 et notamment l'audit effectué par Y. CORVELLEC.

Le constat est le suivant: de moins en moins d'aides du CNDS.

Cette année, pas de dossier déposé car toutes les actions du précédent dossier n'avaient pu être réalisées.

C.PINTENO laisse entendre qu'une intervention pour un emploi aidé est possible (36000€ sur 4 ans dégressif).



7) Projet de recrutement sur le comité en coordination avec les besoins des clubs.

La question d'une personne salariée, à partir de la saison 2018-2019, est à débattre. Cette personne interviendrait sur tous les clubs du département au niveau des jeunes.

JMC proposerait plutôt un jeune, formé par Y.CORVELLEC, avec le soutien du Conseil Départemental il y a peu de chance d'avoir une personne "spécialiste" badminton. Emilie FAURE nous fait part de l'organisme de formation à AUXERRE...

Le budget serait d'environ 24000€. Les membres du comité et les présidents de clubs devront se prononcer sur ce projet lors de l'AG avant d'aller au delà dans les démarches à entreprendre.

Le CDBad89, dont le but est d'aider les clubs, prendrait une partie des frais en charge mais il resterait tout de même une part aux clubs à payer.

Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

7) Date de l'AG.

Mercredi 5 juillet 2017 (Lieu à définir).

8) Elaboration des lignes budgétaires pour la saison prochaine.

A ce jour reste à payer le stage d'avril (70%) à la Ligue de Nathan BOUILLOT.

J.M. PIERRELEE préparera le budget selon les orientations suivantes :

- formation arbitrage et modéf : 100€ (accueil participants) par formation
- formation POONA: 300€
- DAD: 150€ + intervenant 350€
- DAR: 200€
- aide compétitions inter Ligues: 100 €
- frais stage Ligue: 400€
- formation Jeunes Yonne: 1400€
- frais de comité: 400€
- AG: 150€
- Récompenses: 700€
- frais déplacements dirigeant
- timbre licence comité voté: 2€



- dialogue de gestion: 400€

Samuel DESCHAMPS renouvellera le site dans les jours à venir. Envoyer-lui directement les informations pour qu'il les mette sur le site.

La séance est levée à 22h50.

La secrétaire générale.